

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 51

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: J.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182959>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : 4 fr. ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : port en sus.

faibliss
les pa

La crèche du Grand-St-Jean.

Il est des œuvres charitables qui demeurent quelquefois inaperçues et n'en ont pas moins de mérite, semblables à ces fleurs du printemps, cachées au bord des haies, et qui échappent au regard des passants, tout en répandant autour d'elles un parfum délicieux.

Telle est une intéressante institution qui existe à Lausanne depuis bientôt deux ans; nous voulons parler de la *crèche*, due à la bienfaisance de M^{me} M. En effet, parmi les nombreuses personnes affairées ou distraites qui circulent dans la rue du Grand-St-Jean, il en est fort peu qui se doutent que le rez-de-chaussée du n° 12 héberge chaque jour, en moyenne, 18 à 20 enfants, qui reçoivent là les soins les plus dévoués, pendant que leurs mères travaillent, hors de leur domicile, pour gagner péniblement de quoi suffire au lendemain.

Bien des pauvres femmes, des veuves surtout, se verraient presque dans l'impossibilité de pourvoir à leur subsistance, si la *crèche* ne leur permettait pas de mettre leurs enfants dans d'autres bras pendant la journée. Cette considération a depuis longtemps préoccupé des âmes généreuses, et la charité privée a institué des *crèches* dans la plupart des grandes villes manufacturières. M^{me} M. en a pris seule l'initiative à Lausanne, où son œuvre a déjà rendu de précieux services.

Dès le matin, la maman y apporte son bébé emmaillotté, lui dépose un tendre baiser sur la joue, le remet aux mains des personnes préposées à la *crèche*, et court à son travail. Les plus âgés sont assis dans des chaises d'enfants, les autres dans des corbeilles garnies de coussins, jusqu'à 11 heures, où la soupe, la bouillie et le légume sont servis avec toute la circonspection qu'exigent ces petits estomacs.

Peu de temps après ce premier repas, pris de bon appétit, un sentiment de bien-être s'empare des marmots, puis, sous l'influence d'une douce mollesse, on voit, par-ci, par-là, une paupière s'abaisser, un petit minois rose se pencher sur le bord de la corbeille. La bonne se dirige alors vers le dortoir, découvre les lits rangés le long des parois, et va chercher un à un tous ces petits dormeurs.

Vers le milieu de l'après-midi, de petits cris se font entendre; toute la couvée est éveillée et sourit à la vue des tasses de lait chaud qui l'attendent. Et

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

bientôt s'ouvre le vestiaire, renfermant, dans des compartiments numérotés, l'éponge, la cuvette et les vêtements de chacun. On procède alors aux soins de propreté, à la toilette enfantine, après quoi les bambins sont transférés dans une grande salle s'ouvrant sur une terrasse, au midi, où ils peuvent prendre leurs ébats.

À la nuit, viennent successivement une mère, un frère, une sœur, reprendre le jeune membre de la famille et le rendre au foyer domestique jusqu'au lendemain matin.

Les admissions à la *crèche* n'ont lieu qu'ensuite de bons renseignements obtenus sur la conduite des parents.

La contribution à payer est de 10 centimes par jour pour un enfant. Cette minime contribution est, selon nous, un heureux moyen d'éviter que la mère ne devienne trop oublieuse des soins dus à l'enfant, et de lui rappeler que si elle bénéficie du dévouement des personnes charitables, elle a aussi des devoirs à remplir. Une mère qui peut travailler et ne s'acquitte pas d'une si légère obligation, n'est guère digne d'intérêt.

Cette petite finance a, en outre, le mérite d'atténuer un peu le caractère quelquefois trop apparent de l'aumône, qui pourrait être amer à quelques âmes susceptibles.

Telle est, en résumé, cette œuvre digne de la reconnaissance de tous les cœurs chrétiens, de tous ceux qui s'intéressent sincèrement au sort des classes malheureuses. Puissent les personnes qui en ont pris la louable initiative, rencontrer dans l'accomplissement de leur tâche les sympathies et l'appui qu'elles sont en droit d'attendre!

L. M.

Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur la lettre suivante, qui traite un des points importants et cependant très controversé de notre histoire. Ce *Guillaume Tell*, libérateur de nos ancêtres, cette belle figure historique dont les actes de courage et de dévouement à sa patrie ont enflammé notre imagination dès le berceau, va-t-elle donc disparaître du domaine des faits pour passer dans celui de la légende et de la fable?

Nous accueillerons avec plaisir, sur cette question, tout ce qui tendrait à l'élucider, ainsi que tout ce qui pourra nous faire apprécier quelle est

l'impression produite au sein de nos populations par ces nouvelles théories ; car il nous importe aussi de savoir si les faits, réels ou légendaires, attribués à Guillaume Tell ont contribué à développer dans les cœurs suisses l'amour de la patrie, ou s'ils l'ont affaibli. Ce côté de la question est, nous semble-t-il, aussi intéressant que les méticuleuses recherches de quelques sceptiques, pour détruire dans l'histoire d'un peuple libre un prestige jusqu'ici plus puissant, plus précieux pour son indépendance que tous les engins qu'invente chaque jour l'art de la guerre.

Lausanne, le 12 décembre 1874.

Monsieur le Rédacteur,

Vous avez inséré, dans le numéro du *Conteur* de samedi 5 décembre, un article qui touche à l'un des points les plus controversés de notre histoire nationale : Guillaume Tell.

Me permettez-vous, quelque profane que je sois en la matière, de donner, à ceux de vos lecteurs qui pourraient ne pas la posséder, la connaissance des principaux faits relatifs à la discussion qui s'est élevée au sujet de Tell ?

Où les historiens croient à l'existence de Guillaume Tell et à ses exploits, ou ils rejettent le tout dans le domaine de la fable. Vous dire qui a tort ou raison, je ne le saurais : je me bornerai à citer les arguments avancés par les uns et les autres. Chacun pourra conclure comme il jugera bon.

La meilleure preuve de l'existence d'un personnage ou de l'authenticité d'un fait, ce sont évidemment les témoignages contemporains.

Voici ceux invoqués par les historiens qui admettent Guillaume Tell :

4. La chronique de Klingenberg, écrite au XIV^e siècle, par conséquent contemporaine de Tell, dit de ce dernier : « Guillaume Tell, défenseur de la liberté d'Uri, avec ses fils Guillaume et Gualter, le plus jeune, a vécu en l'année 1307 ; sa lignée n'est pas encore éteinte ; il a été, après le repos de la guerre, intendant à Bürgli pour l'église de Zurich et gendre illustre de Walter Fürst, d'Attingkusa, son chef de file : l'un et l'autre ont pris part à la guerre de Morgarten en 1315. »

2. Un décret de la landsgemeinde d'Uri, daté du dimanche 7 mai 1387, signé par le landamman Conrad d'Unterroyen, ordonne qu'une prédication se fera désormais à Bürglen, « à l'endroit où se trouve la maison de notre cher concitoyen, le premier restaurateur de la liberté, Guillaume Tell. »

3. L'année suivante, 1388, une landsgemeinde, où se trouvaient plus de 114 personnes qui avaient connu Tell, décréta qu'une chapelle serait érigée à l'endroit où l'arbalétrier avait sauté de la barque de Gessler sur la plate-forme de Tellsplatte.

A ces témoignages contemporains s'ajoutent encore ceux-ci : chapelles en l'honneur de Tell à Bürglen et à Küssnacht ; existence de la famille de Tell, dans le pays d'Uri, jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Les historiens qui nient Guillaume Tell énoncent les raisons suivantes en faveur de leur opinion :

1. Quoi qu'on prétende, il n'existe aucun document authentique, contemporain de Tell, qui dise un mot de ce dernier.

Entre autres chroniques écrites entre l'an 1300 et l'an 1350, on en possède deux dont les auteurs, qui vivaient dans le voisinage des Waldstetten, devaient naturellement avoir entendu parler de Tell. Tous deux, savoir : Jean de Winterthour et un anonyme de Zurich, racontent la bataille de Morgarten, mais nulle part il n'est question de Guillaume Tell.

La chronique dite de Klingenberg a été publiée en 1361, par M. Henne, de St-Gall, et aussitôt reconnue n'être que le texte allemand d'une chronique zuricoise très postérieure à 1307 ; le passage relatif à Guillaume Tell a été fabriqué pour les besoins de la cause.

2. Le décret du 7 mai 1387 est également l'œuvre d'un

faussaire, disent les critiques. Je serais assez de leur avis. J'ai sous les yeux le texte allemand de cet acte : il porte la date de dimanche 7 mai 1387 et la signature de Conrad d'Unterroyen, landammann. Or, le 7 mai 1387 était un mardi et il n'a jamais existé de famille d'Unterroyen dans le canton d'Uri.

3. Le soi-disant décret de 1388 n'a jamais été vu de personne. Celui qui en parle le premier, Jean de Brounnen, vivait vers la fin du XV^e siècle ; il prétend « avoir trouvé dans un ancien écrit que la chapelle érigée à l'endroit du saut de Tell, sur le lac d'Uri, a été construite en vertu d'un décret rendu dans une landsgemeinde, tenue en 1388, etc. »

De la constatation de ces faits, les historiens-critiques tirent la conclusion qu'au XIV^e siècle il n'est jamais fait mention de Guillaume Tell et que la légende relative à ce personnage n'existait pas encore.

Ils ajoutent : la chapelle ^{est} sur la plate-forme est citée pour la première fois par le chroniqueur Tschudi, au milieu du XVI^e siècle ; la chapelle de Bürglen ne date que de l'année 1582 ; celle de Küssnacht, qui est du XVII^e siècle, n'a primitivement pas été élevée en souvenir de l'assassinat de Gessler. Enfin, disent-ils en outre, il est absolument faux que la famille de Guillaume Tell ait subsisté dans le canton d'Uri jusqu'à la fin du XVII^e siècle.

Un historien d'Uri, Imhoff, qui vivait au siècle dernier, prétendait qu'on lisait dans le nécrologe de la paroisse de Scheddorf, ces mots : « Guillaume Tell, Walter, son plus jeune fils ; — Walter de Tello, Cuni son fils ; » et dans le nécrologe de la paroisse d'Attinghausen : « En 1675 est décédée Anne-Marguerite Tell et Anne-Marie Tell. — En 1684 est décédé Jean-Martin Tell, le dernier de sa lignée. »

L'historien lucernois Kopp, mort il y a quelques années, a examiné ces mêmes nécrologes de Scheddorf et d'Attinghausen. Dans le premier, le nom de Guillaume Tell ne se trouve pas ; celui de Walter de Tello a été obtenu en altérant les mots Walter de Trullo. Dans les registres d'Attinghausen, M. Kopp a vu, mentionné à la date de 1661, le mariage de Jean-Martin Næll ; ces registres indiquent la naissance de ses filles, portant le même nom de famille, tandis que, dans le nécrologe, ce nom a été changé, pour les mêmes personnes, en celui de Tell. L'auteur de la fraude fut un curé qui, de 1672 à 1691, tenait les registres de la paroisse d'Attinghausen. A la réunion de la Société d'histoire des V cantons, à Altorf, en 1859, le capitaine Müller, d'Altorf, a reconnu que, dans les registres paroissiaux d'Uri, on ne trouvait nulle part le nom de Tell.

Ainsi, d'après Kopp et la plupart des historiens d'aujourd'hui, Guillaume Tell ne serait qu'un personnage fictif. Comment se serait-il introduit dans notre histoire ?

A dater de Jean de Winterthour, qui a écrit sa chronique entre 1340 et 1347, l'histoire se tait complètement sur les Waldstetten jusqu'en 1420.

Cette année-là, le secrétaire de la ville de Berne, Justinger, écrivit, au nom de son gouvernement, une chronique nationale. Voulant parler des Waldstetten, il alla aux renseignements auprès d'eux, particulièrement chez les Schwytzois. Il plaça dans sa chronique un chapitre intitulé : « Des anciennes guerres des trois Waldstetten et de la grande bataille de Morgarten. » J'en citerai quelques lignes :

« Bien longtemps avant (?) que Berne eût été bâtie, les trois Waldstetten, Schwytz, Uri et Unterwalden, avaient de grandes guerres avec les seigneurs de Kibourg (?), puis avec les seigneurs de Habsbourg, enfin avec ceux d'Autriche.... Et, comme les seigneurs de Habsbourg avaient si longtemps guerroyé contre les Waldstetten, ils s'en lassèrent à la fin et cherchèrent du secours et des conseils auprès des seigneurs d'Autriche(?), etc., etc. » Le reste du chapitre est à l'avant : autant de mots, autant d'inexactitudes. Mais il faut noter ceci : Justinger, en 1420, après avoir obtenu des renseignements chez les montagnards des Waldstetten, ne dit, dans sa chronique, pas un mot de Guillaume Tell, de Gessler, du Grütli, etc.

En 1470, environ, est composée une ballade patriotique. En voici la traduction littérale, empruntée à M. A. Rilliet (*Origines de la Confédération suisse*) :

« C'est de la Confédération que je veux parler : jamais homme n'a encore rien entendu de pareil. Ils ont singulièrement bien réussi ! Ils possèdent une sage et solide alliance. Je veux vous chanter la véritable origine, comment est née la Confédération.

» Un noble pays, vraiment bon comme l'amande, et qui se trouve enfermé entre des montagnes beaucoup plus sûrement qu'entre des murailles, c'est là qu'a, pour la première fois, commencé l'alliance; ils ont sagement mené l'affaire dans un pays qui s'appelle Uri.

» Apprenez donc, chers braves gens, comment, pour la première fois, commença l'alliance, et ne vous en laissez pas ennuyer. Apprenez comment un père dut, de sa main, abattre une pomme placée sur la tête de son propre fils.

» Le bailli dit à Guillaume Tell : « Prends garde maintenant que ton art ne te faiblisse pas, et écoute bien ce que je te dis : Si tu ne la touches pas du premier coup, il t'en reviendra certes un petit profit, et cela te coûtera la vie. »

» Alors il pria Dieu jour et nuit de permettre qu'il touchât la pomme du premier coup. Cela pourrait les ennuyer si fort ! Il a eu, par la grâce de Dieu, le bonheur de pouvoir tirer, comme il l'espérait, avec tout son talent.

» Dès qu'il eut tiré son premier coup, il avait placé une flèche dans son pourpoint : « Si j'avais tué mon enfant, j'étais bien résolu, je te dis la vérité pure, à te tuer aussi toi-même. »

» Là-dessus se fait un grand choc. Alors se montra le premier confédéré. Ils voulurent punir les baillis qui ne craignaient ni Dieu, ni amis; quand à l'un d'eux plaisait une femme ou une fille, ils voulaient dormir auprès d'elle.

» Ils usaient d'arrogance dans le pays. — Mauvais pouvoir ne dure pas longtemps. — C'est là ce qu'on trouve écrit. Voilà ce qu'ont fait les baillis du prince. Aussi a-t-il perdu sa seigneurie et a-t-il été chassé du pays.

» Je vous ai donc fait connaître la véritable origine. Tous jurèrent une fidèle alliance, les jeunes et aussi les vieux. Que Dieu les maintienne longtemps en honneur, mieux encore que jusqu'à présent ! Nous voulons nous en remettre à ce que Dieu décidera. »

Voilà, plus de 150 ans après l'époque où la tradition fait vivre Guillaume Tell, la première mention de son nom. Et encore, il faut remarquer combien ici tout est vague : ni date, ni désignation du bailli et du prince; il n'est question ni du chapeau, ni du trajet sur le lac, ni de la mort de Gessler, ni du Grütli, etc. Tous ces détails, on les voit surgir les uns à la suite des autres; chaque chroniqueur, dès la fin du XV^e siècle jusque et y compris Jean de Muller, trouve, on ne sait où, des développements nouveaux pour parachever l'histoire traditionnelle.

En 1420, Justinger ignore Guillaume Tell; en 1470, la ballade chante l'histoire de la pomme. Que s'était-il passé dans l'intervalle ?

Voici. Vers 1430, un moine allemand avait fait l'abrégé de la grande *Histoire danoise*, de Saxo le grammairien, auteur qui vivait à la fin du XII^e siècle, soit un siècle avant l'époque de Guillaume Tell. Dans l'histoire de Saxo se trouve racontée la légende suivante :

« Un certain Tokko, soldat du roi Harald, avait, à cause de son mérite, beaucoup de rivaux. Il dit une fois devant ses camarades, dans un repas, qu'il était si habile à tirer de l'arc qu'il frapperait de sa première flèche une pomme, quelque petite qu'elle fût, qui serait placée à bonne distance sur un bâton.

» Ses rivaux rapportèrent cette parole au roi qui, oubliant les services de ce guerrier, ordonna méchamment que, au lieu du bâton, ce fût sur la tête du propre fils de Tokko que l'on placât la pomme. Si le père ne la touchait pas du premier coup, il devait perdre la vie, en punition de sa jactance; condition plus qu'injuste, à laquelle s'ajoutait pour le père le danger de tuer son fils.

» Tokko, contraint d'obéir à cet ordre inique, exhorta donc son enfant, tout jeune encore, à laisser, sans remuer la tête, la flèche siffler à ses oreilles et, pour diminuer sa peur, il lui fit tourner le visage. Ayant tiré de son carquois trois flèches, il frappa avec la première la pomme posée sur la tête de l'enfant.

» Alors le roi lui ayant demandé pourquoi il avait sorti trois flèches, puisqu'il ne devait en décocher qu'une : « C'était, répondit-il, pour te tuer, toi-même, toi qui donnes aux autres des ordres odieux, s'il m'était arrivé de manquer mon premier coup. »

Les adversaires de la tradition voient dans cette légende de Tokko l'origine de l'histoire de Guillaume Tell. Nous pourrions suivre cet histoire, à laquelle se lie très intimement celle des événements qui sont supposés avoir eu lieu en 1307, dans les chroniques suisses, Russ, le Livre blanc, Etterlin, le Drame d'Uri, Stumpf, Suter, Tschudi, etc., mais je crains d'être long et d'ennuyer vos lecteurs. Aussi je me hâte de conclure sans conclusion. J. M.

Abran et lo menistrè.

— Quinnè ballès truffès vo traidè quie, Abran !

— Oh ! vouaïque, Monsu lo menistrè, ne sont pas tant mô vegnàitès !

— L'est dâi sottinès ?

— Perdenà-mè, l'est dâi grisès ; mâ yein a quattro reintsès dè sottinès decoutè l'adzè.

Çosse sè passavè on deçando après midzo. Lo menistrè se promenavè ein recordeint son predzo, quand passa proutso d'Abran lo martsau que trèsâi sè truffès avouè on cro tot frais rasseri.

Lo lendèman matin, lo menistrè, ein allein âo predzo, ve Abran, onco après sè truffès.

— Mâ ! Mâ ! Abran, que l'âi dit, coumeint, vo travailli onna demeindze ! Ne sèdè-vo pas que n'est pas bin : Lo bon Dieu a travailli chi dzo et s'est reposâ lo satièmo, et ne devein fèrè dinsè !

— Ah ! Monsu lo menistrè : Lo bon Dieu avâi fini s'n'ovradzo, mâ na pas mè !

Une course à travers le café du Grand-Pont.

(Fin.)

Il n'y a plus guère aujourd'hui de ces *commis-voyageurs* qu'on rencontrait autrefois sur nos chemins, en char de côté ou à pied, la marmotte sous le bras; ils se sont transformés en *voyageurs de commerce...* et de plaisir.

Il n'est pas de jour qu'on n'en voie au Grand-Pont. Ils sont facilement reconnaissables. Toujours vêtus avec une grande élégance et tirés à quatre épingles, on les prendrait volontiers pour des secrétaires d'ambassade, n'était leur façon facile d'aborder les gens. La conversation ne saurait languir avec eux : ou bien elle court des heures durant, sans fin, comme les litanies de la Vierge, ou bien elle s'arrête court, dès le premier mot. Et cela commence toujours de la même façon : « Quel temps abominable ! — Oui, ma foi. — Voilà vingt-quatre heures qu'il pleut; j'arrive de Lyon; je suis voyageur de commerce; je fais la place... Vous faites la place, peut-être?... » Si l'homme vous plaît, répondez *oui*, et vous en aurez pour deux heures de récits de toutes sortes et une partie de piquet; si l'homme vous déplaît, dites : « Non, je suis bourgeois de Lausanne », et vous le verrez, après avoir demandé